

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

## DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 29 Janvier 2016

**OBJET :** Partenariat entre la Fondation Getty (Los Angeles), le Musée départemental Arles Antique et Centre interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CICRP)  
Thématique : conservation-restauration de mosaïques anciennes en Méditerranée

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé l'affectation prévisionnelle de 7.000 euros pour la participation du Conseil Départemental 13 (Musée Arles Antique) au projet international Mosaikon afin de permettre l'achat des billets de transports internationaux des partenaires méditerranéens qui seront formés à Arles par les experts du Musée Départemental Arles Antique.

Les montants seront prélevés sur les lignes 011 048 6232 des crédits mis à disposition au titre de l'exercice 2016.

**Votent pour :** Le groupe « Un département gagnant – Les Républicains – UDI-Indépendants de droite » ; Le groupe des élus Indépendants ; Le groupe Communiste et Partenaires ; Le groupe Socialiste Ecologiste ; Le groupe des Socialistes et Républicains ;  
Mme PUJOL

**Vote contre :** M. VERANI.

**ADOPTE**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Annie Citton  
Directeur  
du Service des Séances de l'Assemblée